

# La 3<sup>e</sup> classe de maternelle refusée à l'école de Croisy-sur-Andelle

Dans notre édition du 9 septembre, les parents d'élèves réclamaient l'ouverture d'une 3<sup>e</sup> classe à l'école Maurice Prévert de Croisy-sur-Andelle. Mais la demande a été refusée.

« **Notre action continue, soutenue par les élus qui ont écrit lundi à l'Inspection d'académie, au Recteur d'académie, aux sénateurs et au député de la circonscription** » explique une mère de famille bien décidée à ne rien lâcher.

Jointe par téléphone, le maire de Croisy-sur-Andelle, Karine Buquet, également vice-présidente du SIVOM, reste mobilisée. « **L'inspectrice d'académie nous a dit qu'elle n'avait pas de poste pour nous** ». Et d'ajouter : « **Nous avons interpellé le Recteur, les sénateurs, le député et nous sommes en attente de leurs réponses** ».

Avec 61 élèves pour deux enseignants et trois Atsem (Agent territorial spécialisé des écoles maternelles), la maternelle de Croisy-sur-Andelle aura bien du mal à passer sereinement l'année scolaire dans ces conditions.

« **Avec 61 élèves dans deux classes de maternelle, la règle veut que l'on ouvre une classe supplémentaire** » martèle Karine Buquet. Mais l'autre problème auquel pourrait être confrontée l'école c'est en cas d'absence de l'un des enseignants. Il n'y aurait alors pas de remplaçant. « **La circonscription de Neufchâtel-en-Bray est démunie en matière de remplaçant** » regrette Karine Buquet.

Pour autant, le maire de Croisy-sur-Andelle reste sereine. « **Il faut agir sagement et attendre les retours** ». Mais avec le confinement, les élèves ont pris du retard. « **Certains enfants sont en difficulté. Les parents ne sont pas des enseignants** » rappelle Karine Buquet.

Et elle pointe du doigt un autre problème : « **A la maternelle, il y a aussi des élèves avec des couches. Et il faut les gérer. Nous avons donc embauché une Atsem supplémentaire. Cela a un coût pour la collectivité** ».

